



Regards
de femmes

Une association pour ré-agir au féminin

Sensibilisation des états et information des populations sur l'importance de l'état civil

Lancement officiel de la plateforme www.etatcivil.pw

1^{ère} Table ronde : De l'importance de la déclaration des naissances : pour le droit d'exister

15 juin 2018 - Métropole de Lyon, 20 rue du lac 69003 Lyon

Dr. Dia Jacques Gondo, Administrateur Principal chargé de la protection
UNHCR, Représentation de la France à Paris

Risques d'apatridie en l'absence de documents d'état civil

Dr. Dia Jacques Gondo,
Administrateur Principal chargé
de la Protection
UNHCR, Représentation de la
France à Paris
Métropole de Lyon, 15 juin 2018

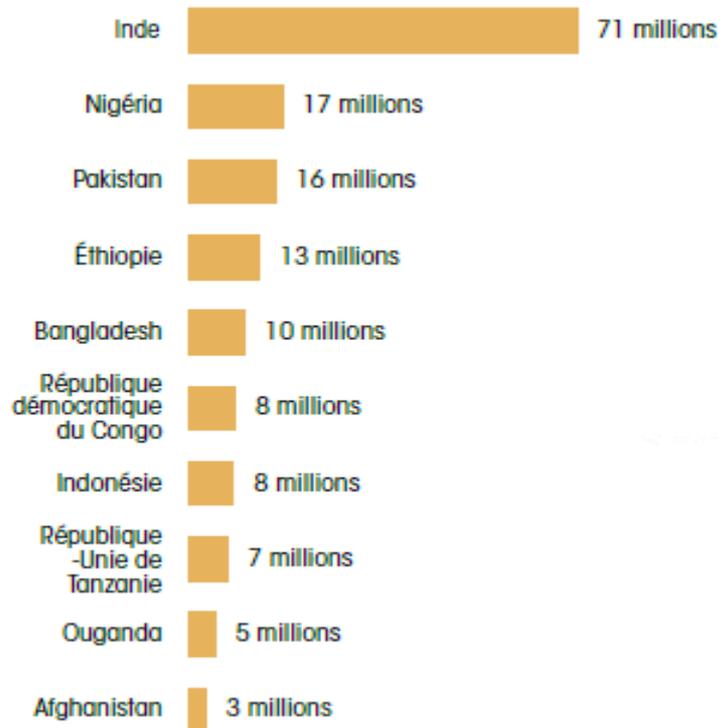


Lien entre enregistrement de la naissance et prévention de l'apatridie

- L'enregistrement de la naissance ne confère pas en soi la nationalité à un enfant. Le processus d'enregistrement de la naissance est distinct du processus d'acquisition d'une nationalité, qui se produit généralement automatiquement à la naissance.
- L'enregistrement de la naissance est néanmoins important pour la prévention de l'apatridie car il établit une trace légale de l'endroit où l'enfant est né et de l'identité de ses parents.
- L'acte de naissance = forme essentielle de preuve permettant d'indiquer si une personne a acquis la nationalité de par sa naissance sur le territoire (*jus soli*) ou par ascendance (*jus sanguinis*), bases juridiques les plus courantes d'acquisition de la nationalité à la naissance.

L'ampleur du risque d'apatridie pour défaut d'enregistrement de la naissance

Nombre d'enfants de moins de cinq ans non enregistrés dans les dix pays comptant le plus grand nombre d'enfants non enregistrés



Source : Unicef, *Un droit de chaque enfant à sa naissance : Inégalités et tendances lors de l'enregistrement des naissances*, décembre 2013

Le HCR et l'enregistrement des naissances

- *L'enregistrement des naissances est essentiel dans le contexte de la migration pour que les enfants acquièrent la nationalité de leurs parents à travers l'application du Jus sanguinis et pour prouver leur identité*
- Le HCR a fait de l'enregistrement des naissances une priorité stratégique globale.
- Le Cadre de protection des enfants, publié par le HCR en 2012, fixe aussi un objectif spécifique pour assurer l'obtention non discriminatoire de documents juridiques pour les filles et les garçons, y compris le certificat de naissance (Objectif 4).
- Le HCR s'attache plus particulièrement à surmonter les obstacles spécifiques à l'enregistrement auxquels se heurtent les personnes relevant de sa compétence.

L'enregistrement des naissances au HCR dans les conclusions du Comité Exécutif

Le Comité exécutif s'est penché sur l'enregistrement des naissances dans un certain nombre de conclusions:

- Protection des demandeurs d'asile et des enfants réfugiés (22 et 74)
 - ✓ *L'adoption de mesures appropriées pour enregistrer les naissances des enfants réfugiés*
- Solutions durables (101)
 - ✓ *reconnaissance de l'état civil des réfugiés retournant dans leur pays d'origine*
 - ✓ *Reconnaissance des documents délivrés par les autorités des pays d'asile ou d'autres pays, avec prise en compte du cas particulier des femmes retournant dans leur pays d'origine*
- S'attaquer aux facteurs de risques environnementaux plus larges (105 et 107)
 - ✓ *Enregistrement des naissances et délivrance de certificats pour documenter l'identité de l'enfant, y compris la relation parent-enfant*
- Enregistrement en tant que moyens de prévention de l'apatridie (Conclusion 95, 106, 107 et 108)
 - ✓ *Appellent les Etats à faciliter l'enregistrement des naissances et la délivrance de certificats ou attestations appropriées pour garantir l'identité des enfants avec l'assistance du HCR, de l'Unicef et du FNUAP.*

Activités du HCR en matière d'enregistrement des naissances

❑ **Plaidoyer** pour l'inclusion des enfants réfugiés, des déplacés, des apatrides dans le système d'enregistrement de l'Etat

- Ex1. Nov. 2014, Conférence ministérielle en Asie-Pacifique, co-organisée par le HCR à Bangkok, 44 Etats. - *Soutenir l'enregistrement universel à l'état civil. - Souligner l'importance d'intégrer les apatrides dans les enquêtes nationales de base et reconnaissent le rôle que joue l'enregistrement des naissances dans la prévention de l'apatridie.*
- Ex2. Février 2015, la CEDEAO et le HCR : Conférence sur l'apatridie avec adoption d'une Déclaration sur l'éradication de l'apatridie (prévention et la réduction à travers le partenariat, le partage d'informations, l'identification et la protection des apatrides. Ici les États se sont engagés à :
 - ✓ *Assurer que tout enfant acquière une nationalité dès la naissance et que tous les enfants trouvés obtiennent la nationalité du pays dans lequel ils sont trouvés (article 2)*
 - ✓ *Garantir que chaque enfant soit enregistré immédiatement après sa naissance (article 6)*

Activités du HCR en matière d'enregistrement de naissance

□ Information et campagne d'enregistrement

- ✓ Ex. **La campagne #IBelong** lancée par le HCR en novembre 2014, conjointement avec les Etats, la société civile et d'autres agences des Nations Unies, pour mettre fin à l'apatridie d'ici à 2024 (régler les situations actuelles d'apatridie, prévenir l'émergence de nouveaux cas et identifier et protéger mieux les populations apatrides.)
L'action 7: « **Veiller à l'enregistrement des naissances pour prévenir l'apatridie** ».
- ✓ Au niveau international, l'AG des Nations Unies a adopté par consensus une résolution dans laquelle elle « **se félicite de l'appel lancé par le Haut-Commissaire afin que des mesures soient prises pour mettre un terme à l'apatridie en l'espace d'une décennie** ».
- ✓ A l'occasion de son discours annuel d'ouverture devant l'AG le 8 janvier 2015, le SG des Nations Unies a « **exhorté les Etats membres à soutenir la campagne visant à mettre un terme à l'apatridie et à veiller à ce que toute personne jouisse du droit à une nationalité** ».

Activités du HCR en matière d'enregistrement de naissance

- ❑ **Soutien aux autorités nationales** : Aides financières ou logistiques ou renforcement de capacités
 - ✓ Ex : Colombie, Kenya, Côte d'Ivoire, Thaïlande ...
- ❑ **Conseils techniques**
 - ✓ Ex : Commentaires sur un projet de loi
- ❑ **Renforcer les partenariats**
 - ✓ Ex : MoUs, Cordinationnation à niveau du pays, Ex. partenariat avec Plan International, Nov. 2011

Activités du HCR en matière d'enregistrement de naissance

L'enregistrement des naissances, une priorité stratégique globale

<i>PSG opérationnelles 2016-2017</i>	<i>Engagement</i>	<i>Progrès à mi-parcours</i>
Processus équitable de protection et établissement de documents		
2. Garantir l'enregistrement des naissances, l'établissement de profils et l'établissement de documents individuels sur la base de l'enregistrement	Chercher à augmenter la délivrance systématique de certificats de naissance aux nouveau-nés dans 53 situations	Une augmentation de la délivrance systématique d'un certificat de naissance aux nouveau-nés a été signalée dans 22 situations.
	Maintenir ou augmenter le niveau des enregistrements individuels dans 96 situations de réfugiés	Une augmentation du niveau d'enregistrement individuel a été signalée dans 24 situations de réfugiés, tandis que les niveaux ont été maintenus dans 51 autres.



Enregistrement des Naissances